



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/MP.PP/2/Add.10  
2 avril 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

Réunion des Parties à la Convention sur l'accès  
à l'information, la participation du public  
au processus décisionnel et l'accès  
à la justice en matière d'environnement

**RAPPORT DE LA PREMIÈRE RÉUNION DES PARTIES**

**Additif**

**DÉCISION I/9**

**DÉSIGNATION DE CORRESPONDANTS**

adoptée à la première réunion des Parties,  
tenue à Lucques (Italie) du 21 au 23 octobre 2002

*La Réunion,*

*Estimant* que le système de correspondants établi conformément au plan de travail de la Réunion des Signataires a rempli une importante fonction en facilitant les communications concernant des questions relatives à la Convention,

*Estimant en outre* qu'il convient de maintenir et de renforcer ce système,

1. *Engage* les Parties qui ne l'ont pas encore fait à désigner des correspondants nationaux pour la Convention et, en tant que de besoin, des personnes à contacter pour des questions précises intéressant l'instrument, ainsi qu'à communiquer au secrétariat les coordonnées de ces personnes et à informer ce dernier de toutes modifications apportées à cet égard et de toutes nouvelles désignations, s'il y a lieu;

2. *Invite* les non-Parties et les organisations intéressées qui ne l'ont pas encore fait à désigner des correspondants et, en tant que de besoin, des personnes à contacter pour des questions précises intéressant l'instrument, ainsi qu'à communiquer au secrétariat les coordonnées de ces personnes et à informer ce dernier de toutes modifications apportées à cet égard et de toutes nouvelles désignations, s'il y a lieu;

3. *Prie* le secrétariat de tenir à jour la liste des correspondants et des personnes à contacter et de publier cette liste sur le site Web de la Convention, afin de faciliter le partage des informations.

-----